

Madame, Monsieur,

Je suis Mme Barrat Murielle nouvelle directrice de l'école Fontaine. Je suis ravie de prendre la direction et de travailler avec l'équipe enseignante à la réussite des élèves. Je sais également compter sur vous, les parents d'élèves, qui seront les partenaires efficaces de cette réussite.

Pour communiquer avec moi, je vous demanderai d'utiliser de préférence la messagerie académique ([0920226w@ac-versailles.fr](mailto:0920226w@ac-versailles.fr)) plutôt que le téléphone car je peux m'absenter régulièrement de mon bureau.

Votre enfant aborde une nouvelle année scolaire et je lui souhaite une agréable rentrée, ainsi que de nombreuses satisfactions personnelles et collectives tout au long de l'année.

L'école élémentaire est une étape essentielle d'un parcours scolaire qui a pour ambition de former les citoyens de demain. L'École a vocation à la fois à instruire et à éduquer autour de valeurs partagées pour apporter à chacun une culture commune et un socle solide de connaissances et de compétences.

L'équipe pédagogique et moi-même sommes aussi attachés à la qualité du dialogue établie avec les familles. Notre collaboration dans l'accompagnement de la scolarité de votre enfant et le soutien que vous pouvez apporter aux projets de l'école contribuent à l'épanouissement et à la réussite de chacun.

Le cahier de liaison sera le lien entre l'école de votre enfant et vous-même. Il devra être en permanence dans son cartable. Vous voudrez bien le consulter très régulièrement et signer chaque information. Vous devez, notamment, y préciser les horaires de sortie de votre enfant, ainsi que toutes les éventuelles modifications ponctuelles ou permanentes concernant le temps de restauration ou les temps périscolaires. Vous pourrez également l'utiliser pour correspondre avec l'équipe éducative, notamment pour demander un rendez-vous.

*A l'occasion de cette nouvelle rentrée, j'attire tout particulièrement votre attention sur quelques points importants concernant le fonctionnement général de l'école que je vous remercie de respecter scrupuleusement.*

- **La fréquentation régulière est obligatoire. Toute absence doit être justifiée et signalée le jour même par un mail envoyé à l'école ([0920226w@ac-versailles.fr](mailto:0920226w@ac-versailles.fr)).** Je vous rappelle que toute absence non justifiée d'un élève, plus de quatre demi-journées par mois, fait obligatoirement l'objet d'un signalement auprès de la direction académique.
- **Les horaires** doivent impérativement être respectés pour le bon fonctionnement de l'école (8h30-11h30 et 13h30-16h30). La surveillance des enseignants ne s'exerce, en dehors des heures d'enseignement, que pendant une période d'accueil de 10 minutes avant chaque rentrée. **La responsabilité des enseignants ne peut être engagée avant l'heure d'ouverture de l'école ou après l'heure de sortie.**
- **Un élève inscrit à la cantine et/ou à l'étude ne pourra s'en absenter sans une autorisation écrite de la famille.**
- L'inscription à la cantine et aux activités périscolaires se fait à la mairie.
- Les sucreries, bonbons, chewing-gum et les objets personnels sont interdits à l'école. Seuls sont autorisés les balles et ballons en mousse.
- Je vous remercie également de remettre dès que possible à l'enseignant de votre enfant **l'attestation d'assurance scolaire** valable pour l'année 2022/2023, au nom de votre enfant et couvrant les garanties responsabilité civile et individuelle accidents (obligatoire notamment pour les sorties scolaires), ainsi que la **fiche de renseignements**.

Dans les jours qui suivent la rentrée, vous serez conviés à une première réunion organisée par l'enseignant de la classe de votre enfant à laquelle j'aurais le plaisir de me présenter.

Bien cordialement

La Directrice,  
Barrat Murielle

